



Votants : 83
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 4 mars 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 15 mars 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 14 mars 2016

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PARC D'AFFAIRES DES PORTES DU MARAIS - REQUALIFICATION DE LA ZAE LES CHARMES (BESSINES) - ACQUISITIONS FONCIERES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Luc DELAGARDE, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Simon LAPLACE, Gérard EPOULET à Nathalie SEGUIN, Jean-Martial FREDON à Rabah LAICHOURE, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Florent JARRIAULT à Dany MICHAUD, Jacqueline LEFEBVRE à Marie-Chantal GARENNE, Elmano MARTINS à Florent SIMMONET, Marcel MOINARD à Robert GOUSSEAU, René PACAULT à Jacques BILLY, Sébastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Claude ROULLEAU à Jérôme BALOGE

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST, Jean-Claude FRADIN par Dominique MARQUIS

Titulaires absents :

Jean BOULAIS, Alain GRIPPON, Gérard LABORDERIE, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Yamina BOUDAHMANI, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Véronique HENIN-FERRER, Florent JARRIAULT, Jacqueline LEFEBVRE, Elmano MARTINS, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, René PACAULT, Sébastien PARTHENAY, Claude ROULLEAU

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Claire RICHECOEUR

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160314-C45-03-2016-DE
Date de télétransmission : 18/03/2016
Date de réception préfecture : 18/03/2016

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 14 MARS 2016

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PARC D'AFFAIRES DES PORTES DU MARAIS - REQUALIFICATION DE LA ZAE LES CHARMES (BESSINES) - ACQUISITIONS FONCIERES

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre de sa compétence en matière de gestion et d'entretien des zones d'activités, la Communauté d'Agglomération du Niortais a engagé des études de maîtrise d'œuvre en vue de définir un projet de requalification de la ZAE Les Charmes à Bessines incluant, outre la réfection globale des voiries de la zone, l'aménagement de places de stationnement, la réalisation d'un plateau surélevé afin de sécuriser le carrefour rue des charmes / rue Pierre Mendès-France, la création de cheminements piétons et d'une piste mixte.

Le programme d'aménagement, tel qu'envisagé nécessite de procéder à des acquisitions foncières afin de garantir les continuités piétonnes et d'aménager des places de stationnement sur le domaine public.

Ainsi, il est envisagé d'acquérir auprès du futur propriétaire des parcelles AM176 et AM 493 (société J ALP) une emprise d'environ 193,72 m² au prix de 40 € HT/m² soit environ 7 748,80 € HT.

A l'issue de cette acquisition, la CAN procèdera à un échange foncier avec la SCI LML, propriétaire de la parcelle AM 451. 76m² environ seront détachés de cette parcelle, en vue d'aménager une continuité piétonne et des places de stationnement sur le domaine public.

En contre partie, la CAN rétrocèdera environ 101m² - à prendre sur les 193,72m² - acquis à la société J ALP moyennant le versement d'une soulte évaluée à 1 710 € HT.

La Société J ALP est par ailleurs propriétaire de foncier destinés à être incorporés au domaine public. Il s'agit des parcelles AM 192, AM 168 et AM 164p pour une contenance totale de 953m² environ. S'agissant déjà de voies ouvertes à la circulation publique, la transaction est envisagée sur la base de l'euro symbolique.

Les contenances et les montants afférents ne seront définitifs qu'après bornage et division foncière par application d'une proratisation le cas échéant.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser la signature des actes authentiques à intervenir (acquisition et échange avec soulte) des terrains mentionnés et préciser que les frais d'acte seront à la charge de la CAN,
- Autoriser le Budget Principal à acquérir auprès du Budget Annexe Activités Assujetties à TVA les terrains nécessaires à l'aménagement,

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20160314-C45-03-2016-DE Date de télétransmission : 18/03/2016 Date de réception préfecture : 18/03/2016
--

- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à procéder aux écritures patrimoniales correspondantes.

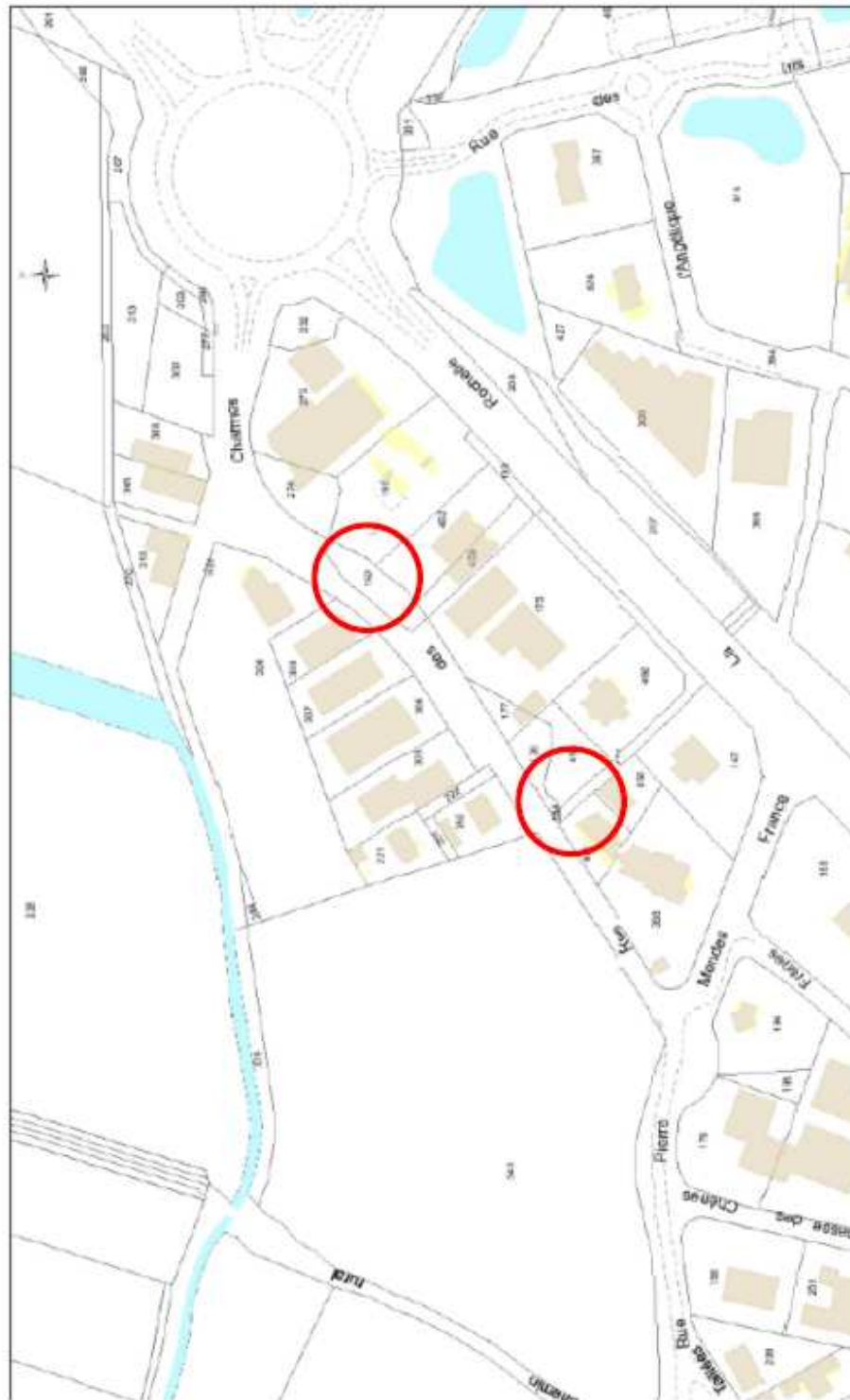
Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 83
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

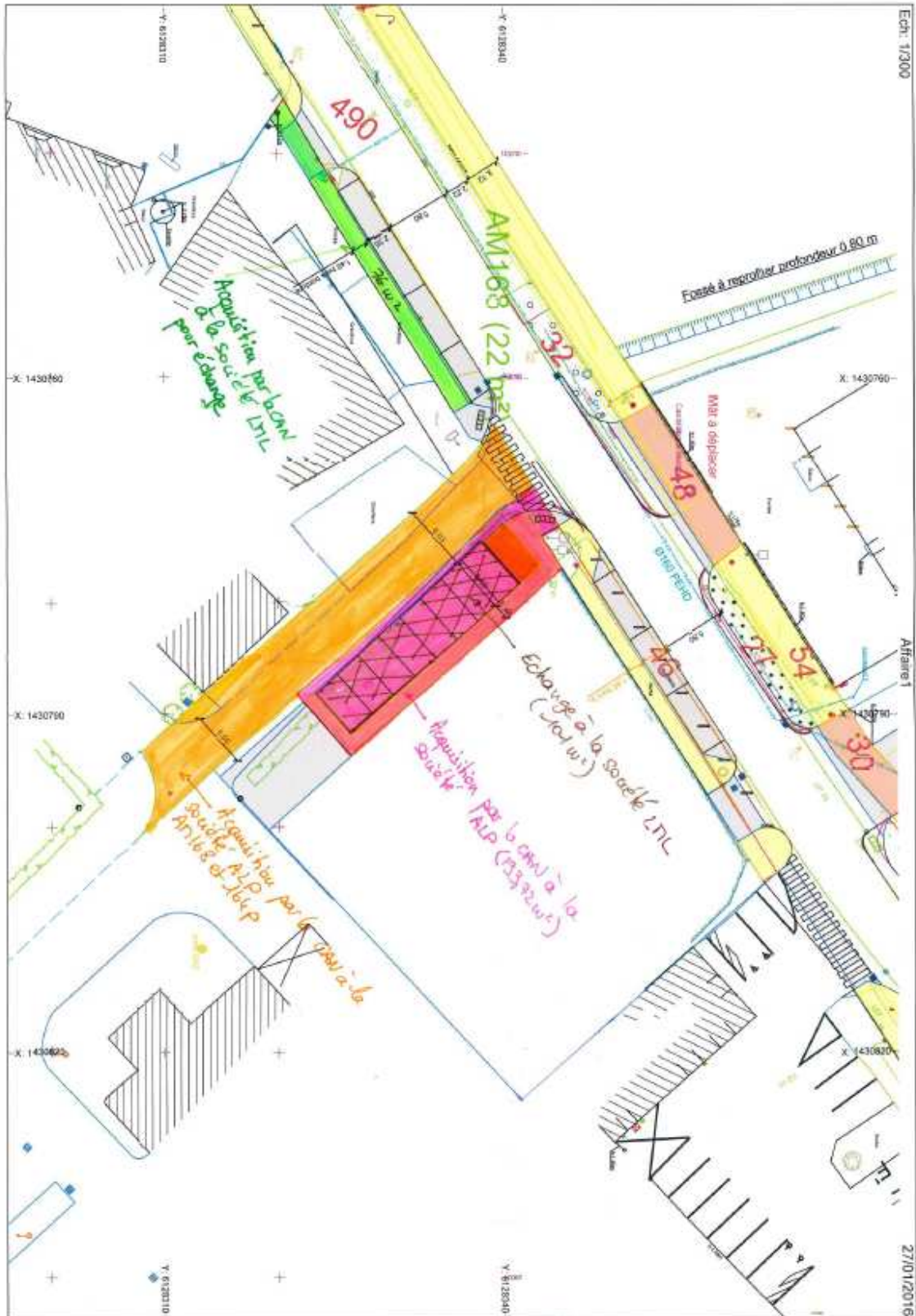
Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué

Plan de situation



1:2 308



Accusé de réception en préfecture
 079-200041317-20160314-C45-03-2016-DE
 Date de télétransmission : 18/03/2016
 Date de réception préfecture : 18/03/2016